



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00205

Numéro SIREN : 791 203 078

Nom ou dénomination : AB BOWLING

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2017 sous le numéro de dépôt 8257

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 310	2 402	1 908	2 058	150	7.29
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	333 858	103 793	230 065	264 840	34 775	13.13
	Autres immobilisations corporelles	466 768	151 055	315 713	357 681	41 968	11.73
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 650		9 650	9 650		
Total II		814 585	257 250	557 335	634 228	76 893	12.12
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	8 298		8 298	11 434	3 136	27.42
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 691		3 691	11 301	7 609	67.34
	Autres créances	31 407		31 407	21 478	9 929	46.23
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	124 391		124 391	51 119	73 272	143.34
	Charges constatées d'avance (3)	6 287		6 287	6 396	109	1.71
	Total III	174 074		174 074	101 727	72 347	71.12
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		988 659	257 250	731 409	735 955	4 546	0.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

424 377

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	309 082		309 082	279 516		29 566	10.58
Production vendue de biens							
Production vendue de services	456 174		456 174	424 498		31 676	7.46
Chiffre d'affaires NET	765 256		765 256	704 014		61 242	8.70
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 588			5 588	
Autres produits			682	417		264	63.34
Total des Produits d'exploitation (I)			771 526	704 432		67 095	9.52
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			125 629	121 534		4 095	3.37
Variation de stock (marchandises)			3 136	1 404		4 540	323.34
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 304	5 277		973	18.43
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			296 821	245 319		51 502	20.99
Impôts, taxes et versements assimilés			7 079	9 358		2 279	24.35
Salaires et traitements			148 226	133 538		14 688	11.00
Charges sociales			37 737	27 723		10 014	36.12
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			87 810	88 737		927	1.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 166	9 360		7 194	76.86
Total des Charges d'exploitation (II)			712 908	639 442		73 466	11.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			58 619	64 989		6 371	9.80
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

D1

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) *						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	15 189		18 413		3 224	17.51
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	15 189		18 413		3 224	17.51
2. Résultat financier (V-VI)	15 189		18 413		3 224	17.51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	43 430		46 576		3 146	6.76
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 199		784		1 415	180.59
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	2 199		784		1 415	180.59
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	845		6 122		5 277	86.20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			10 170		10 170	100.00
Total VIII	845		16 292		15 447	94.81
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 354		15 508		16 862	108.73
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 878				4 878	
Total des produits (I+III+V+VII)	773 725		705 215		68 510	9.71
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	733 820		674 147		59 673	8.85
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	39 905		31 068		8 837	28.45

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

20



Immeuble Eden Roc
6, Place Carnot
42000 SAINT-ETIENNE

Dominique MAVRIDORAKIS

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes

Tél : 06 11 98 38 54

dominique.mavridorakis@raboisson.com

AB BOWLING

SAS au capital de 0 €

**Siège social : rue Dieudonnée Costes
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON**

79120307800013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2016

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur:

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes.



I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

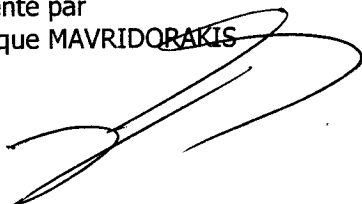
Fait à Saint-Etienne, le 14 juin 2017

Le Commissaire aux comptes

D.MAVRIDORAKIS & ASSOCIES,

représenté par

Dominique MAVRIDORAKIS



ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un litige prud'homal a été engagé par une ancienne salariée en 2016. La réclamation s'élève à environ 13 000 € et le jugement doit intervenir courant 2017.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 8 248 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Ce crédit d'impôt a participé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 310		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	333 858		
Installations générales agencements aménagements divers	420 532		10 917
Matériel de transport	2 583		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	49 654		
TOTAL	806 627		10 917
Prêts, autres immobilisations financières	9 650		
TOTAL	9 650		
TOTAL GENERAL	820 587		10 917

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 310	4 310
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			333 858	333 858
Installations générales agencements aménagements divers			431 449	431 449
Matériel de transport			2 583	2 583
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 919	32 735	32 735
TOTAL		16 919	800 625	800 625
Prêts, autres immobilisations financières			9 650	9 650
TOTAL			9 650	9 650
TOTAL GENERAL		16 919	814 585	814 585

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 252	150		2 402
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	69 018	34 775		103 793
Installations générales agencements aménagements divers	82 228	44 314		126 542
Matériel de transport	607	517		1 124
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 254	8 054	16 919	23 389
TOTAL	184 107	87 660	16 919	254 848
TOTAL GENERAL	186 359	87 810	16 919	257 250

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	150				
Instal.techniques matériel outillage indus.	34 775				
Instal.générales agenc.aménag.divers	44 314				
Matériel de transport	517				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 054				
TOTAL	87 660				
TOTAL GENERAL	87 810				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 650		9 650
Autres créances clients	3 691	3 691	
Impôts sur les bénéfices	4 570	4 570	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 149	22 149	
Débiteurs divers	4 688	4 688	
Charges constatées d'avance	6 287	6 287	
TOTAL	51 035	41 385	9 650

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 100	4 100		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	398 014	98 332	299 681	
Fournisseurs et comptes rattachés	65 947	65 947		
Personnel et comptes rattachés	23 971	23 971		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 875	52 875		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 383	12 383		
Autres impôts taxes et assimilés	9 145	9 145		
Groupe et associés	58 254	58 254		
TOTAL	624 689	325 007	299 681	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	95 430			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	55 560			55 560

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel, Brevets et Licences	Linéaire	0 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré/premier sorti.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 467
Total	2 467

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	98
Emprunts et dettes financières diverses	1 152
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 300
Dettes fiscales et sociales	23 825
Total	34 376

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 287
Total	6 287

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	398 014
Total	398 014

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AUTRES PRODUITS EXCEPETIONNEL DE GESTION	2 199	7718000
Total	2 199	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES ET AMENDES NON DEDUCTIBLES	583	67120000
- CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	262	67200000
Total	845	

50

AB BOWLING
Société par actions simplifiée
au capital de 55 560 euros
« le Platinium » rue Dieudonné Costes
42 160 ANDREZIEUX BOUTHEON
RCS Saint-Etienne n° 791 203 078

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mille dix sept,
Le trente juin
A dix-huit heures

Les associés de la société AB BOWLING, société par actions simplifiée au capital de 55 560 euros, divisé en 55 560 actions de 1 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 50 003 actions sur les 55 560 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Dominique MAVRIDORAKIS, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué est absent et excusé.

En l'absence du Président et en application des dispositions des statuts, l'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe DECOT, associé, présent et acceptant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Président sur l'activité de la Société, sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, ainsi que lecture du rapport du Commissaire aux comptes et rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce en vue de leur approbation,
- Approbation desdits comptes; quitus au Président ;
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la convocation adressée à chaque associé et aux Commissaires aux Comptes ;
- le rapport du Président sur l'activité de la Société
- le rapport spécial sur les conventions réglementées
- le rapport du Commissaire aux Comptes ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 39 905 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire des associés approuve les propositions relatives à l'affectation du résultat, et décide d'affecter ce résultat de la façon suivante:

- 5 % à la réserve légale : 1 995 euros,
- Au poste « Autres réserves » : 37 910 euros

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice : 39 905 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons de constater qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit code n'a été engagée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve les opérations intervenues entre la société OAC INVESTISSEMENT dont Monsieur Olivier Colomb est Président, et la société AB BOWLING au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le président de séance.

Le Président et Président de séance



AB BOWLING
Société par actions simplifiée
au capital de 55 560 euros
« le Platinium » rue Dieudonné Costes
42 160 ANDREZIEUX BOUTHEON
RCS Saint-Etienne n° 791 203 078

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE des ASSOCIES
Du 30 Juin 2017

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Deuxième résolution

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

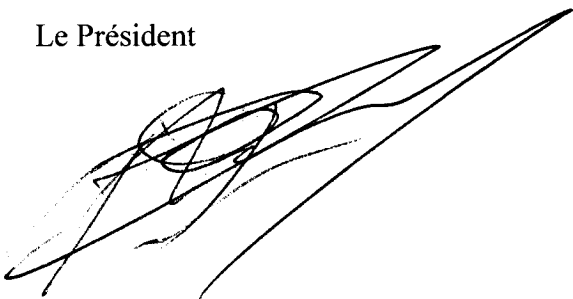
- 5 % à la réserve légale : 1 995 euros,
- Au poste « Autres réserves » : 37 910 euros

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice : 39 905 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.